

Lundi 2 février 2026

La 18^{ème} édition de Créactifs est lancée : à vos candidatures !

La dix-huitième édition du concours Créactifs vient de s'ouvrir ! Le rendez-vous incontournable pour les jeunes et leurs projets innovants revient avec une thématique centrale : la transition social-écologique. Les habitants de la métropole, âgés de 18 à 30 ans, peuvent soumettre leurs projets jusqu'au 10 avril prochain. Ce concours a déjà permis de soutenir plus de 140 jeunes porteurs de projets et d'accompagner la création de 95 entreprises sur le territoire et la mise en place de 45 autres projets associatifs ou événementiels (festivals ou autres) !

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen-Normandie, Nadia Mezrar, Vice-Présidente de la Métropole en charge de l'emploi, des solidarités et de la jeunesse, Abdelkrim Marchani, Vice-Président en charge de l'économie, l'attractivité, l'enseignement supérieur et la recherche, la vie étudiante, le numérique - L'Europe et l'international et Julie Lesage, conseillère métropolitaine déléguée à la Jeunesse, la vie étudiante, l'enseignement supérieur et la recherche : « Créactifs, c'est une façon concrète de soutenir la jeunesse et d'encourager encore et toujours les initiatives audacieuses et porteuses pour le territoire. Chaque année, le jury a plaisir à découvrir des projets riches et passionnants, portant sur les diverses compétences de la Métropole. Pour cette nouvelle édition, la transition social-écologique est une nouvelle fois au cœur de l'appel à candidatures. Cet enjeu devra être au centre des projets portés : c'est un sujet à la fois moteur et incontournable tant il devient urgent de préserver notre planète en construisant une métropole plus durable et inclusive. Chaque année, nous sommes heureux de voir les jeunes locaux s'investir, oser, pour dessiner l'entrepreneuriat de demain à leur image et en cohérence avec les enjeux actuels. Nous les invitons à candidater en nombre ! »





Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Véritable coup de pouce aux jeunes, le concours Créactifs, lancé par la Métropole en 2009, soutient des initiatives éco-citoyennes en finançant des projets :

- présentés par des jeunes de 18 à 30, seuls ou en groupe,
- qui habitent la Métropole ou dont le projet concerne notre territoire,
- et qui portent un projet novateur, prenant pleinement en compte la transition social-écologique et s'inscrivant dans l'un des domaines des compétences de la Métropole. Développement économique, environnement, services publics (mobilité, eau, assainissement, déchets), solidarité (politique de la ville, insertion des publics en difficulté, lutte contre les discriminations, égalité entre les femmes et les hommes, promotion de la santé...), culture, tourisme, habitat, enseignement supérieur, recherche, coopération décentralisée ... les sujets concernés sont vastes.

Ce concours permet aux jeunes de participer activement à la vie de la collectivité, en les associant à la construction d'une métropole plus durable et plus inclusive, tout en leur donnant l'opportunité d'avoir un financement pour leur projet grâce à une aide pouvant atteindre 5000 €. Afin de favoriser l'émergence des projets contribuant au développement des quartiers prioritaires de la ville* (QPV) le jury peut accorder une prime complémentaire pouvant atteindre 2500 € aux lauréats domiciliés dans un QPV dont les projets visent directement le développement de ces quartiers. Le Concours Créactifs mise aussi sur des valeurs citoyennes. Ainsi, en échange du prix versé, le jeune lauréat s'engage à réaliser une action bénévole qui profitera à la collectivité.

En adéquation avec les objectifs portés par la Métropole, les propositions intégrant la transition social-écologique sont particulièrement encouragées. Ainsi, une prime complémentaire d'un montant de 2 500€ sera accordée aux 2 dossiers ayant eu la plus forte notation sur ce critère.

Créactifs est plébiscité depuis ses 17 ans d'existence par les jeunes métropolitains : **402 dossiers ont été déposés** depuis la création du concours, **140 projets ont été récompensés**, pour près de **780 424 € investis** par la Métropole et ses partenaires. Des projets variés, dont plus de la moitié représentent des créations d'entreprises, des entreprises qui fonctionnent et qui malgré, leur jeune âge et un contexte économique difficile, créent des emplois. Preuve de la solidité des propositions : **sur l'ensemble des projets soutenus depuis 2009, on dénombre 95 créations d'entreprises et la réalisation de 45 autres projets associatifs ou événementiels.**

CALENDRIER 2026 :

- lancement du concours : lundi 2 février 2026
- fin de dépôt des candidatures : vendredi 10 avril 2026
- présélections : à partir du lundi 18 mai 2026
- auditions : à partir du lundi 8 juin 2026
- remise des prix : fin juin 2026.

> Pour participer, le dossier d'inscription est à compléter directement en ligne :
<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/transition-ecologique/concours-creactifs>.





Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

La Métropole propose d'accompagner les jeunes pour compléter leurs candidatures lors de permanences organisées au siège de la métropole (dates à venir).

Une réunion d'informations pour présenter le concours en détails est organisée mardi 17 mars à partir de 18h chez Now Coworking Rouen au Hangar 105 à Rouen (105 allée F. Mitterrand), en partenariat avec Pépite Normandie, l'Université Rouen Normandie et la BGE Normandie.

* Les 16 quartiers prioritaires sont répartis sur 14 communes. Ils représentent une population de 46 710 habitants. Sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie ont été retenus les quartiers prioritaires qui se trouvent sur les communes de : Bihorel, Canteleu, Cléon, Darnétal, Elbeuf, Grand-Couronne, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen.

CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

07 64 67 18 05

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

